



Requalification de la Rte de Chantemerle « inférieure » entre la Rte de Morat et le Pont-de-Chantemerle – Crédit d'étude

Suite la réalisation du nouveau Complexe Scolaire de Chavully, la Commune de Granges-Paccot souhaite développer le cheminement des piétons et la mobilité douce entre le Plateau d'Agy et la nouvelle gare de Givisiez. Le tronçon Rte de Morat – Rte de Chavully est entouré par les quartiers résidentiels du Lavapesson et des Grives. Le tronçon Rte de Chavully – Pont de Chantemerle est un axe principal reliant les sites scolaires de Chantemerle et Chavully. Une mesure PA4 séparée pour le réaménagement du Pont de Chantemerle est également prévue.



Requalification Rte de Chantemerle « Inférieure »**Devis estimatif**

Secteur Ecole Chantemerle et Impasse de Chantemerle	CHF	555'000.00
Secteur Place de Chantemerle	CHF	166'000.00
Carrefour de Chavully	CHF	327'000.00
Carrefour Rte de Morat	CHF	133'000.00
Modérateurs avec arbres	CHF	414'000.00
Voie verte	CHF	352'000.00
Honoraires	CHF	253'000.00
Investissement brut TTC	CHF	2'200'000.00
Participation du Canton FR – 14% s/2'200'000	CHF	-308'000.00
Participation de l'Agglo FR – 50% s/1'892'000	CHF	-946'000.00
Investissement net TTC	CHF	946'000.00

La Commune a d'ores et déjà reçu la confirmation du Canton de Fribourg pour une participation de 14% au titre de compensation de l'augmentation du trafic sur la Rte de Chantemerle enregistré depuis l'ouverture du Pont de la Poya. S'agissant d'une mesure du PA2 de l'Agglomération de Fribourg, la participation de cette dernière se monte à 50%. Le coût final du projet à charge de la Commune de Granges-Paccot devrait donc se monter à CHF 946'000.00.

Pour permettre le démarrage de ce projet, un crédit d'étude doit être soumis l'Assemblée communale pour réaliser la première étape des travaux, soit le lancement d'un appel d'offre auprès de trois bureaux d'ingénieurs civils pour l'établissement du dossier de demande préalable, du dossier d'approbation des plans et de mise à l'enquête et l'envoi des soumissions selon la procédure ouverte des marchés publics.

Proposition du Conseil communal :

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'étude de **CHF 100'000.00** pour la première étape des travaux en vue de l'attribution d'un mandat à un bureau d'ingénieurs pour l'établissement du dossier de demande préalable, des dossiers d'approbation des plans et de mise à l'enquête ainsi que l'appel d'offres, selon la procédure des marchés publics. Le financement de cette dépense sera assuré par les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale



Bénédicte Laville



Le Syndic



René Schneuwly